

Compagnie :

Unité :

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00781/97

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

ANALYSE ET REFERENCES :

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

Nous soussigné : gendarme F F , en résidence à
 Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
 du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :
 secondé par le gendarme J C , en résidence à

I.- PREAMBULE

Le vingt deux octobre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à quinze heures
 se présente au bureau de la brigade, Mme H A épouse V
 infirmière libérale, demeurant à . Elle nous fait part d'une
 observation d'O.V.N.I.

II.- EXPOSE DES FAITS

Le jour même à 08 Heures 22, circulant avec son véhicule sur le CD
 entre et , elle remarque dans le ciel bleu, bien dégagé
 une lueur de forme rectangulaire, très lumineuse, de couleur blanche et
 jaunatre .

L'objet est immobile. Il se trouve à l'horizontal.

Arrivée à destination, chez une patiente Mme L , elles constatent
 ensemble la présence toujours statique de l'objet.

Après les soins, l'objet est toujours observé mais beaucoup plus proche
 sans pouvoir évaluer la distance.

Sur le chemin du retour, elle constate la présence d'un deuxième OVNI.
 assez proche, tandis que l'autre s'éloignait.

A 08 Heures 40, les deux objets avaient totalement disparu dans le ciel.

II.- ENQUETE

""Audition de Madame V A , qui déclare qu'elle n'a pu faire
 aucune confusion avec un avion ou un hélicoptère, étant donné qu'elle possède
 une licence de pilote. ""(Pièce n° 781/2)""

L'enquêteur

- 1 M. le Sous Préfet
- 1 Général Commandant La Région
Aérienne
- 2 Direction Générale de la
Gendarmerie.
- 1 Archives

Date de clôture
16/11/1997

Transmis le : 04 DEC. 1997

Signature

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00781/97

01 2

""Audition de Madame L , dont le témoignage rejoint celui de Madame V , cette personne stipule également que son époux se trouvant à l'heure des faits dans sa cuisine a également vu cet objet se déplacer dans le ciel.""(Pièce n° 781/3)""

""Monsieur L interrogé verbalement, nous confirme les dires de son épouse et de l'infirmière.

""Au cours de cette enquête, nous n'avons recueilli aucun autre témoignage sur la vision de cet O.V.N.I.

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00781/97

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme J C , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme F F , APJ, en résidence à
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

H A , 43 ans,
épouse V
née le à
demeurant

mariée, Infirmière, nationalité française,

qui déclare le vingt deux octobre mil neuf cent quatre vingt dix sept
à quinze heures et seize minutes:"-----

""J'exerce la profession d'infirmière libérale, mon cabinet de soins est
implanté au ----- . Mes visites sont situées
sur les communes ----- et -----

""Je suis implantée sur la commune d' ----- depuis 15 ans.-----

""Ce matin, je devais donner des soins à ----- chez M. et Mad. L
P. , demeurant sur la place de cette commune.-----

""Ce matin, j'ai effectué ma tournée des malades, et je me dirigeais vers
le domicile de M. L . Je circulais à bord de mon véhicule sur le CD
en direction de ----- , il était 08 Heures 22. En roulant j'ai aperçu
dans le ciel bien bleu, une lueur rectangulaire très lumineuse, blanche
et jaunâtre . Cet objet était immobile et se trouvait à l'horizontal.
Lorsque je suis arrivée au domicile de Mad. L ----- à 08 Heures 25, toutes
deux, nous avons constaté cette chose dans le ciel, nous avons regardé un
peu plus de DEUX minutes, cette lueur qui ne bougeait pas et nous sommes
rentrées pour les soins. Peu de temps après, nous sommes de nouveau ressorties
nous avons de nouveau constaté la présence de cet objet qui s'était nettement
rapproché et sans pouvoir estimer une distance quelconque.-----

L'objet était trois ou quatre fois plus grand par rapport à celui que j'ai
aperçu à 08 Heures 25, du fait de son rapprochement, mais la forme reste
inchangée.-----

""Je suis rentrée au domicile de Mad. L ----- afin de prévenir mon époux
pour qu'il puisse prendre une photographie.-----

""Après avoir téléphoné à mon époux, je suis ressortie, et là, j'ai constaté
que cet objet était reparti. C'est à ce moment là que j'ai vu que l'objet
ressemblait à un disque, il avançait en position oblique et se déplaçait vers
le SUD- EST. J'ai donc quitté Mad. L ----- , j'ai repris le CD dit
route de ----- , pour revenir par la voie ----- à la sortie du village
de ----- . j'ai aperçu un deuxième objet dans le ciel. il était 08H35, celui-ci
était assez proche tandis que le premier je le voyais qui s'éloignait.-----

""Le deuxième objet était plus imposant et avait la même forme. Il était
La personne entendue ----- L'A.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. - PV 00781/97

02 2

fort lumineux, et éblouissant étant donné plus près.

""A 08 Heures 40, les deux objets ont disparu totalement dans le ciel.-----

"""Ces objets ne ressemblaient pas à un avion ni à un hélicoptère car j'ai piloté pendant dix ans à -----

A , le vingt deux octobre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à 16H00

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

Unité :
BT

C.U. - PV 00781/97

PROCES - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE	N° FEUILLET
03	1

Nous soussigné : gendarme F F , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

Di Y , 66 ans,
épouse L ,
née le à
demeurant

mariée, retraitée, nationalité française,

qui déclare le vingt quatre novembre mil neuf cent quatre vingt dix sept à quinze heures et quarante cinq minutes:"-----

""Madame V. Infirmière Libérale à vient deux fois par jour me donner des soins. Au matin l'infirmière vient vers 08Heures 30 ""Il est exact que le mercredi 22 Octobre 1997, à 08 Heures 30, l'infirmière est venue à mon domicile. Cette personne est rentrée à l'intérieur de la maison et m'a demandée de suite de ressortir avec elle pour regarder dans le ciel car il y avait quelque chose de bizarre. Toutes les deux, nous sommes sorties et avons regardé en direction d' . J'ai constaté dans le ciel un objet qui brillait comme le soleil. Nous avons regardé quelques minutes cet objet et il a disparu.. Nous sommes rentrées et après avoir reçu mes soins, je ne suis plus ressortie. Je ne puis vous dire si c'est un objet ovale ou rectangulaire ""Cet objet n'était pas un avion. C'est tout ce que je puis vous dire sur cette affaire. Par contre mon époux qui était assis dans la cuisine a également vu cet objet au travers de la fenêtre. Mon époux n'était pas sorti dehors avec nous. ""

A , le vingt quatre novembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'A.P.J. a signé au carnet de déclarations